

Demande déposée le 12/07/2024

N° DP 57 631 24S0185

Par :	Monsieur ZAJAC Raymond
Représenté par :	
Demeurant à :	2 impasse du Himmelsberg 57200 SARREGUEMINES
Pour :	Ravalement de façade suite à traitement des fissures
Sur un terrain sis à :	2 impasse du Himmelsberg 57200 SARREGUEMINES
Références cadastrales :	29 0275

Surface de plancher : 0

LE MAIRE,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25 février 2019, mis en révision le 28 mars 2022 et modifié le 07 novembre 2022,
Et notamment le règlement de la zone Uc,

Vu les articles L.421-1, R.421-1 et R. 424-17 du Code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 02 juin 2014 décidant de soumettre à déclaration préalable les travaux de ravalement de façade situés dans les zones U et 1AU du Plan Local d'Urbanisme,

Vu la carte d'exposition au retrait-gonflement des sols argileux dans le département de la Moselle réalisée par le BRGM actualisée par la mission risques naturels,

ARRETE**ARTICLE UNIQUE :**

Il n'est pas fait opposition aux travaux projetés..



SARREGUEMINES, le 15.07.2024

Le Maire,

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Christian DIETSCH

L'avis de dépôt de la déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le 12.07.2024

La présente décision est affichée en mairie à compter du et publiée sur le site internet communal à compter du.....

La présente décision et le dossier l'accompagnant sont transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT le.....